

j'aurai beau y jeter de l'eau, elle sera détruite; et s'il est écrit qu'elle ne sera pas détruite, le feu s'éteindra de lui-même.

49. Le fatalisme philosophique revêt deux formes principales : la forme panthéiste et la forme théiste.

50. Le fatalisme panthéiste s'énonce ainsi : Il n'y a qu'une substance, la substance divine; tout émane nécessairement de cette substance; les âmes humaines ne sont que les modes de la pensée de Dieu. Or Dieu n'est pas libre; sa nature est la nécessité absolue. Par conséquent nos volitions, qui sont celles de Dieu, se produisent fatalement.

Cette conclusion vaut ce que valent les principes dont elle découle. Le panthéisme étant une absurdité, comme nous le verrons dans la suite, le fatalisme, qui en est la conséquence, croule avec le système panthéiste lui-même. Si Spinoza, au lieu de procéder par une hypothèse *a priori*, avait tenu compte du fait de la nature humaine, il aurait conclu, au contraire, que, l'homme étant libre, comme l'atteste la conscience, et l'homme tenant toutes ses qualités de Dieu, la liberté est un attribut de Dieu.

51. Le fatalisme théiste se tire de la prescience divine. Il s'énonce ainsi : Dieu, dont la science est parfaite et infinie, connaît de toute éternité tous les actes futurs de l'homme; ces actes sont donc déjà déterminés, et par conséquent ne sont pas libres.

On répond que Dieu étant infaillible, tel acte libre qu'il a prévu arrivera infailliblement, mais non nécessairement. On doit même dire que la prescience de Dieu garantit notre liberté, au lieu de la détruire; car, si Dieu prévoit que telle chose se fera librement, la prescience de Dieu étant infaillible, la chose ne pourra se faire que librement. D'ailleurs, s'il est certain que rien n'échappe à la science de Dieu, il est certain aussi que nous sommes libres. D'où nous devons conclure, non pas qu'il faut sacrifier une de ces vérités à l'autre, mais que nous sommes impuissants à découvrir les rapports intimes de la prescience divine et de notre liberté. « Rien, dit Bossuet¹, ne peut nous faire douter de ces deux importantes vérités, parce qu'elles sont établies l'une et l'autre par des raisons que nous ne pouvons contredire. Car quiconque connaît Dieu ne peut douter que sa providence, aussi bien que sa prescience, ne s'étende à tout; et quiconque fera un peu de réflexion sur lui-même connaîtra sa liberté avec une telle évidence, que rien ne pourra obscurcir l'idée et le sentiment qu'il

¹ BOSSUET, *Traité du libre arbitre*, chap. IV.

en a; et on verra clairement que deux choses qui sont établies sur des raisons si nécessaires, ne peuvent se détruire l'une l'autre... Donc, au lieu de les détruire l'une par l'autre, nous devons si bien conduire nos pensées, que rien n'obscurcisse l'idée très distincte que nous avons de chacune d'elles. Et il ne faudrait pas s'étonner que nous ne sussions peut-être pas si bien les concilier ensemble. Car cela viendrait de ce que nous ne saurions pas le moyen par lequel Dieu conduit notre liberté : chose qui le regarde, et non pas nous, et dont il a pu se réserver le secret sans nous faire tort ».

Déterminisme.

52. D'après la doctrine du déterminisme, les actes de notre volonté sont déterminés par les influences diverses qui agissent sur elle : influences extérieures, comme le climat, le milieu social; influences intérieures, telles que les inclinations, les passions, les dispositions héréditaires, les habitudes, le caractère, les motifs apportés par la raison. Croire que la volonté se détermine d'elle-même, qu'elle dispose souverainement de ses actes, est une illusion enfantée par l'ignorance et par l'orgueil.

Voici les principaux arguments des déterministes.

53. *Premier argument.* — L'hypothèse du libre arbitre est en contradiction avec toutes les sciences de la nature. Ces sciences expliquent l'univers par le mouvement. Or tout mouvement est la conséquence nécessaire d'un mouvement antérieur, celui-ci d'un autre, et ainsi de suite. En outre, la quantité de force qui produit le mouvement reste constante; elle se transforme, mais à travers ses transformations elle n'est ni diminuée ni accrue. Or, si l'on admet que la volonté est libre et que, par exemple, elle meut librement le bras, ce mouvement n'est pas l'effet d'un mouvement antérieur, puisqu'il provient immédiatement de la volonté; de plus, c'est un mouvement nouveau qui augmente la quantité de force que possède la nature.

^a A cette occasion, Bossuet formule cette importante règle de logique : « Quand nous nous mettons à raisonner, nous devons d'abord poser comme indubitable que nous pouvons connaître très certainement beaucoup de choses, dont toutefois nous n'entendons pas toutes les dépendances ni toutes les suites. C'est pourquoi la première règle de notre logique, c'est qu'il ne faut jamais abandonner les vérités une fois connues, quelque difficulté qui survienne quand on veut les concilier; mais qu'il faut, au contraire, pour ainsi parler, tenir toujours fortement comme les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on ne voie pas toujours le milieu par où l'enchaînement se continue. » (*Traité du libre arbitre*, chap. IV.)

Réponse. — Cet argument suppose qu'il n'y a pas d'autre monde que le monde des corps, pas d'autres sciences que les sciences physico-mathématiques. En laissant ainsi de côté l'homme intérieur, objet des sciences morales, en faisant du mécanisme la loi universelle, on a beau jeu pour nier la liberté. L'acte volontaire est un acte immatériel, et non matériel; il relève de la psychologie, et non de la physique. C'est donc confondre des sciences et des méthodes distinctes, que de considérer cet acte comme un mouvement qui doit avoir sa condition dans un autre mouvement. Si ma conscience m'atteste que je meus librement mon bras, aucune loi mécanique ne peut prévaloir contre ce témoignage infaillible. Puis est-il prouvé que même les phénomènes physiques se ramènent à de simples mouvements?

Quant au principe, d'ailleurs hypothétique, de la conservation et de la transformation des forces physiques, la liberté ne le contredit point; car la volonté pour mouvoir le bras ne fait que disposer, sans les créer, des forces que lui offre l'organisme.

54. *Deuxième argument.* — La volonté ne s'exerce jamais sans un motif. Si les motifs qui la sollicitent sont égaux, elle hésite jusqu'au moment où l'un d'entre eux devient le plus fort et la détermine. Elle est comme une balance qui incline toujours du côté des poids les plus lourds.

Réponse. — Que la volonté se détermine d'après des motifs, c'est incontestable; mais que les motifs déterminent la volonté, rien ne le prouve; l'expérience prouve même le contraire.

Un motif ou une raison d'agir est un bien qui se présente à la volonté. Or, si l'on excepte le bien en général, il n'est aucun bien particulier qui puisse mouvoir nécessairement la volonté, parce que la volonté a une force supérieure à l'attrait de ce bien.

On compare la volonté à une balance. C'est le cas de dire : « Comparaison n'est pas raison. » La balance est un instrument inerte, qui ne réagit point sur les poids que portent ses plateaux. La volonté, au contraire, est une puissance active, qui modifie ses motifs par l'action qu'elle exerce sur la raison, l'imagination et la sensibilité. Sous son influence, la raison évoque les motifs ou les écarte; l'imagination les transforme, les grossit ou les rapetisse, leur prête des couleurs sombres ou riantes; la sensibilité éprouve à leur égard des attractions ou des répugnances. C'est ainsi que la volonté se rend maîtresse des motifs et leur donne le poids qui la fera pencher d'un côté ou d'un autre, sacrifiant tantôt le devoir à la passion, tantôt la passion au devoir, se déterminant

à sa guise pour le bien ou pour le mal. « Les objets, dit Fénelon, peuvent me solliciter par tout ce qu'ils ont d'agréable à les vouloir; les raisons de vouloir peuvent se présenter à moi avec ce qu'elles ont de plus vif et de plus touchant; le premier Être peut aussi m'attirer par ses plus persuasives inspirations. Mais enfin, dans cet attrait actuel des objets, des raisons et même de l'inspiration d'un Être supérieur, je demeure encore maître de ma volonté, pour vouloir ou ne vouloir pas¹. »

55. *Troisième argument.* — C'est un fait d'expérience que chacun agit suivant son tempérament, ses passions, ses habitudes, son caractère. De là, les prévisions sur la conduite de nos semblables, prévisions qui même seraient certaines, si nous connaissions complètement toutes les causes qui peuvent déterminer leurs actions. De là, les lois de la statistique, qui nous permettent de savoir d'avance le nombre de suicides, de meurtres, de vols, etc., qui se produisent chaque année.

Réponse. — C'est aussi un fait d'expérience que chacun résiste, quand il le veut, à son tempérament, à ses passions; qu'il peut agir contrairement à ses habitudes, à son caractère, et devenir meilleur ou pire.

Sans doute, chacun agit d'ordinaire suivant ses dispositions intérieures. Mais, parmi ces dispositions, toutes ne sont pas naturelles, plusieurs sont acquises. La liberté préside au développement des passions, à la formation des habitudes et du caractère; on se fait soi-même en grande partie ce que l'on est. Dans tel ou tel cas, la liberté ne s'exerce peut-être pas actuellement; mais elle s'est exercée autrefois. Si d'ailleurs on suit sa nature et son caractère, c'est qu'on souffre de se faire violence à soi-même; mais l'attrait qu'on suit, on le suit librement.

De ce que l'homme est porté à agir suivant ses dispositions naturelles ou librement acquises, on peut dans une certaine mesure conjecturer ce qu'il fera dans telle ou telle circonstance; mais cette prévision, par là même qu'elle n'est que probable, est un témoignage en faveur de la liberté.

Quant aux lois de la statistique, elles n'établissent que des moyennes, et seulement d'une manière approximative; elles sont impuissantes à prévoir, à déterminer les cas particuliers, à faire connaître, par exemple, qu'un tel se suicidera, que tel autre fera faillite, etc.

¹ FÉNELON, *Traité de l'Existence de Dieu*, 1^{re} partie, chap. II.

56. Toutes les objections des déterministes contre la liberté ne sont, comme on le voit, que des arguties. Ils n'en tiennent eux-mêmes aucun compte dans la conduite de leur vie, qui dément chaque jour leur système. Dans leurs rapports avec leurs semblables, ils entendent bien avoir affaire à des agents libres, et ils ne souffriraient point eux-mêmes d'être traités comme des machines.

Disons donc, avec le chancre de la *Divine Comédie* : « Le plus grand don que, dans sa largesse, Dieu nous fit, en nous créant, le don le plus conforme à sa bonté et le plus hautement apprécié par lui, ce fut la liberté de la volonté, dont furent données les créatures intelligentes, et qu'elles seules possèdent dans la création¹. »

ARTICLE IV. — DIFFÉRENCES ENTRE L'HOMME ET L'ANIMAL

57. Nous avons dit que la raison et la liberté font de l'homme, sur la terre, un être vraiment supérieur. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater l'absence de ces deux facultés dans l'animal, l'être qui par sa nature se rapproche le plus de l'homme.

1. Absence de la raison dans l'animal.

58. « Les bêtes, dit Leibniz, sont purement empiriques². »

L'observation attentive de l'animal montre, en effet, qu'il n'a pas d'autre connaissance que celle qui est acquise par les sens. Il voit, il entend; il flaire, il goûte, il palpe; il se souvient des objets perçus, il les imagine en leur absence, il a conscience de ses sensations; il distingue dans les choses certaines propriétés qui lui sont utiles ou nuisibles. Mais ses facultés cognitives ne dépassent pas la sphère du sensible, du concret, de l'individuel.

La preuve qu'il ne pense pas, c'est-à-dire qu'il ne conçoit pas l'immatériel, l'abstrait, l'universel, et que, par suite, il ne réfléchit point, ne juge ni ne raisonne, c'est ce fait, qu'il n'invente rien et qu'il est étranger à toute idée morale et religieuse.

Si l'animal réfléchissait, c'est-à-dire s'il remarquait ses sensations, les comparait avec leurs objets, recherchait les causes de ce qui se fait en lui et en dehors de lui, il inventerait, et, comme l'homme, ferait des progrès infinis. Or il n'invente rien et n'a jamais rien inventé depuis l'origine du monde. « Ne

¹ DANTE, *Divine Comédie*, Paradis, V^e chant, v. 7. — ² LEIBNIZ, *Nouveaux Essais*, Avant-propos.

doit-on pas être étonné, dit Bossuet, que ces animaux, à qui on veut attribuer tant de ruses, n'aient encore rien inventé : pas une arme pour se défendre, pas un signal pour se rallier et s'entendre contre les hommes, qui les font tomber dans tant de pièges? S'ils pensent, s'ils raisonnent, s'ils réfléchissent, comment ne sont-ils pas encore convenus entre eux du moindre signe? Les sourds et les muets trouvent l'invention de se parler par leurs doigts. Les plus stupides le font parmi les hommes; et si on voit que les animaux en sont incapables, on peut voir combien ils sont au-dessous du dernier degré de stupidité, et que ce n'est pas connaître la raison que de leur en donner la moindre étincelle¹. » « Qu'on me montre que les animaux aient ajouté quelque chose, depuis l'origine du monde, à ce que la nature leur avait donné. J'y reconnaitrai de la réflexion et de l'invention. Que s'ils vont toujours un même train, comme les eaux et comme les arbres, c'est folie de leur donner un principe dont on ne voit parmi eux aucun effet². »

Si l'animal était capable de se dégager des sensations, il s'élèverait du spectacle du monde jusqu'à la connaissance de son Auteur, il aurait l'idée d'une autre vie; il concevrait l'ordre, la justice, la fraternité; il saurait ce que c'est que châtement et récompense. « Dire que les animaux aient le moindre soupçon de toutes ces choses, c'est s'aveugler volontairement et renoncer au bon sens³. » Religion, morale, science, art, civilisation, progrès, tout ce qui suppose l'usage de la raison est au-dessus de l'intelligence animale.

« Après cela, dit Bossuet, concluons que l'homme qui se compare aux animaux, ou les animaux à lui, s'est tout à fait oublié, et ne peut tomber dans cette erreur que par le peu de soin qu'il prend de cultiver en lui-même ce qui raisonne et qui entend⁴. »

59. On objecte les industries merveilleuses des animaux, leurs finesses, leurs ruses, leurs stratagèmes. Ils font, dit-on, toutes choses convenablement aussi bien que l'homme; donc ils raisonnent comme l'homme.

« C'est autre chose, dit Bossuet, de faire tout convenablement, autre chose de connaître la convenance. L'un convient non seulement aux animaux, mais à tout ce qui est dans l'univers; l'autre est le véritable effet du raisonnement et de l'intelligence...

¹ BOSSUET, *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. v, 7. — ² Même ouvrage, ch. v, 8. — ³ Même ouvrage, chap. v, 7. — ⁴ Même ouvrage, ch. v, 6.

« Il ne sert de rien de prouver que les mouvements des animaux ont de la suite, de la convenance et de la raison; mais s'ils connaissent cette convenance et cette suite, si cette raison est en eux ou dans celui qui les a faits, c'est ce qu'il fallait examiner... On a beau exalter l'adresse de l'hirondelle qui se fait un nid si propre, ou des abeilles qui ajustent avec tant de symétrie leurs petites niches: les grains d'une grenade ne sont pas ajustés moins proprement; et toutefois on ne s'avise pas de dire que les grenades ont de la raison¹. »

60. Pour prouver que les bêtes raisonnent, les darwinistes aiment à citer l'exemple du chien qui, suivant la piste d'un cerf, rencontre un carrefour, s'arrête un instant entre les trois routes qui s'ouvrent devant lui, cherche la piste sur l'une d'elles, puis sur la seconde, et, s'il ne la trouve ni sur l'une ni sur l'autre, s'élance sans nouvelle hésitation sur la troisième route. Le chien, disent-ils, fait ici un dilemme; il conclut que le cerf qu'il poursuit ayant dû passer par l'une des trois routes, s'il n'a pris aucune des deux premières, a dû nécessairement s'engager dans la troisième.

Saint Thomas, qui avait analysé ce fait², résout ainsi la difficulté. « C'est un art infini, dit-il, qui a disposé tous les êtres. Et c'est pourquoi tout ce qui se meut dans la nature s'y meut avec ordre, comme dans une œuvre d'art. C'est pourquoi aussi il paraît dans les animaux une certaine industrie et une certaine sagesse; car, ayant été formés par une raison souveraine, ils ont leurs facultés naturellement inclinées à agir dans un bel ordre et suivant des procédés parfaitement appropriés. Aussi dit-on parfois qu'ils sont prudents et industriels. Toutefois, il n'existe en eux ni raison ni choix raisonné; et ce qui le prouve avec évidence, c'est que tous les animaux de même espèce agissent toujours de même façon. »

Dans le présent exemple, le dilemme prêté au chien se réduit à une association d'images et de sensations qui simule le raisonnement; la conduite de cet animal est suffisamment expliquée par son odorat qui lui fait découvrir la vraie piste, ou par l'image du cerf imprimée dans son cerveau. Il n'y a pas chez lui plus de raisonnement que dans l'arbre, qui plonge ses racines dans le sol autant qu'il est convenable pour se soutenir; que dans la plante grimpante, qui s'entortille aux endroits où elle peut s'appuyer;

¹ BOSSUET, *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. v, 2. — ² *Somme théologique*, I-II, q. XIII, a. 3.

que dans le bourgeon, qui s'enveloppe d'un duvet dans les pays froids; que dans la goutte de pluie, qui, coulant sur une vitre, s'arrête quelquefois comme si elle hésitait avant de reprendre son chemin.

2. Absence de la liberté dans l'animal.

61. La raison lui faisant défaut, l'animal ne peut avoir la volonté libre qui en est la conséquence; il est incapable de faire un choix motivé, et n'a, par conséquent, d'autre mode d'agir que l'instinct qui le pousse irrésistiblement vers le bien sensible particulier, dont il a actuellement besoin et que lui offrent ses sens. Le choix que l'animal semble faire n'est qu'une apparence de liberté. Lorsque plusieurs objets attrayants le sollicitent à la fois, il se porte nécessairement à celui qui agit plus puissamment sur son organisme. Si un chien s'abstient de prendre une chose, ou s'il ne la prend que de la main droite ou de la main gauche de son maître, ce n'est pas qu'il agisse librement: l'image du bâton et le souvenir des coups qu'il a reçus, lorsqu'il a été dressé de la sorte, l'empêchent seuls d'obéir à son appétit³.

On ne peut donc tirer de ces faits aucune preuve en faveur de la liberté de l'animal.

62. Les caractères de l'instinct, seul mode d'activité que l'on connaisse aux animaux, sont diamétralement opposés à ceux du libre arbitre.

L'instinct est *inconscient* du bien qu'il poursuit; le castor enfermé dans une cage construira une digue avec les matériaux qu'on mettra à sa disposition, bien que cette digue lui soit inutile.

L'instinct est *infaillible*; l'ammophile, avec l'art consommé du chirurgien, perce de sa tarière, pour les paralyser, les douze centres nerveux des vers gris destinés à la nourriture de ses larves.

L'instinct dans son fond est *stationnaire*, il n'admet pas de progrès; le caractère et les mœurs des animaux décrits par Aristote et Pline l'Ancien n'ont pas changé depuis ces époques lointaines.

L'instinct est *uniforme* dans les individus de la même espèce.

³ « Qui dresse un chien lui présente du pain à manger, prend un bâton à la main, lui enfonce, pour ainsi parler, les objets matériels sur tous ses organes, et le dresse à coups de bâton, comme on forge le fer à coups de marteau. » (BOSSUET, *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. v, 5.)

S'il subit quelques modifications, ces modifications toutes secondaires sont commandées par le changement du milieu.

La liberté, au contraire, est une activité *consciente* de la fin qu'elle poursuit; elle n'est pas *infaillible*, mais sujette à l'erreur; elle est une source de *progrès* sans limites; elle *varie* d'homme à homme, imprimant à chacun une physionomie particulière.

63. Écoutons encore Bossuet: « Parmi les mouvements qui diversifient en tant de manières la vie humaine, il faut compter les égarements et les fautes.

« De là sont nées mille inventions: les lois, les instructions, les récompenses, les châtiments et les autres moyens qu'on a inventés pour contenir ou pour redresser la liberté égarée.

« Les animaux ne s'égarent pas en cette sorte; c'est pourquoi on ne les blâme jamais. On les frappe bien de nouveau, par la même raison qui fait qu'on retouche souvent à la corde qu'on veut monter sur un certain ton; mais les blâmer ou se fâcher contre eux, c'est comme quand, de colère, on rompt sa plume qui ne marque pas, ou qu'on jette à terre un couteau qui refuse de couper.

« Ainsi la nature humaine a une étendue en bien et en mal qu'on ne trouve point dans la nature animale... Joint que l'âme, par sa liberté, est capable de s'opposer aux passions avec une telle force, qu'elle en empêche l'effet. Ce qui étant une marque de raison dans l'homme, le contraire est une marque que les animaux n'ont point de raison.

« Car, partout où la passion domine sans résistance, le corps et ses mouvements y font et y peuvent tout; et ainsi la raison n'y peut pas être.

« Mais le grand pouvoir de la volonté sur le corps consiste dans ce prodigieux effet que nous avons remarqué: que l'homme est tellement maître de son corps, qu'il peut même le sacrifier à un plus grand bien qu'il se propose. Se jeter au milieu des coups et s'enfoncer dans les traits par une impétuosité aveugle, comme il arrive aux animaux, ne marque rien au-dessus du corps: car un verre se brise bien en tombant d'en haut de son propre poids. Mais se déterminer à mourir avec connaissance et par raison, malgré toute la disposition du corps qui s'oppose à ce dessein, marque un principe supérieur au corps; et, parmi tous les animaux, l'homme est le seul où se trouve ce principe¹. »

¹ BOSSUET, *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. v, 9.

Ainsi l'animal n'est point assujéti à la loi morale; il n'a ni droits ni devoirs, il ne peut maîtriser ses penchants ni sacrifier volontairement sa vie; de plus, il est asservi à l'homme, qui se l'approprie comme une chose qui ne s'appartient point: nouvelle preuve qu'il n'est point libre.

3. Le transformisme^a.

64. Suivant les partisans de cette doctrine, l'homme a pour ancêtre l'animal; il est un animal perfectionné; sa raison est sortie des sensations, et sa liberté de l'instinct, par une série de lentes évolutions.

65. Le vice de cette théorie saute aux yeux; elle est en contradiction flagrante avec ces principes: que toute cause doit être proportionnée à son effet; qu'on ne donne pas ce qu'on n'a pas; que le plus ne peut sortir du moins. Entre la sensation et la raison, entre l'activité purement instinctive et l'activité libre, il y a un abîme; il est impossible que l'un se transforme dans l'autre.

Si ce prodige a eu lieu pour l'homme, pourquoi les autres espèces animales, qui sont pour le moins aussi anciennes que la nôtre, n'ont-elles pas eu le même privilège?

66. Il faut donc reconnaître qu'entre l'homme et l'animal il y a, malgré certaines analogies, une distance infranchissable; que la raison et la liberté font de l'homme un règne à part, le *règne humain*, comme l'a dit Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

Ceux qui nient cette différence radicale, qui veulent élever les animaux jusqu'à eux-mêmes, ne le font « qu'afin d'avoir droit, dit Bossuet, de s'abaisser jusqu'aux animaux et de pouvoir vivre comme eux¹ ». C'est ce qui faisait dire à David: *L'homme, étant en honneur, ne l'a pas connu; il s'est comparé lui-même aux animaux insensés, et s'est fait semblable à eux²*.

^a Le transformisme, ou darwinisme, est la théorie suivant laquelle les espèces d'animaux et de végétaux qui peuplent la surface du globe, loin d'être fixes et immuables, ne sont que des transformations d'un seul type primordial. Les incrédules ont fait de cette théorie une machine de guerre contre le récit mosaïque de la création. Nous l'étudierons à ce point de vue dans la III^e partie de ce cours.

¹ *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. v, 1. — ² Ps. XLVIII, 21.

RÉSUMÉ

I. Division des facultés de l'âme. — La distinction des facultés de l'âme se tire de leurs actes et de leurs objets formels. Elles sont végétatives, cognitives, appetitives ou motrices.

Les facultés *végétatives* de l'âme n'ont pour objet que le propre corps. Par elles, le corps se forme, s'accroît et se conserve.

Les facultés *cognitives* permettent à l'âme de s'assimiler aux choses en se les représentant. Elles comprennent les sens et l'entendement. — Les sens ont pour objet la réalité matérielle. Il y a cinq sens extérieurs : la *vue*, l'*ouïe*, l'*odorat*, le *goût* et le *toucher*; et quatre sens intérieurs : la *conscience sensible*, qui perçoit les sensations actuelles; la *mémoire sensible*, qui conserve et rappelle les sensations passées; l'*imagination*, qui les reproduit et les combine; l'*estimative*, sorte de jugement instinctif, par lequel l'animal discerne ce qui lui est utile ou nuisible. — L'*entendement* a pour objet l'universel et le nécessaire. Les principales opérations intellectuelles qui se rattachent à cette faculté sont : la conscience et la mémoire intellectuelles, l'abstraction, la comparaison, la généralisation, le jugement et le raisonnement.

Les facultés *appetitives* sont des inclinations qui portent l'âme à rechercher ce qui est ou lui paraît bon. L'appétit est *sensitif* ou *intellectif*, selon que le bien recherché est connu par les sens ou par l'entendement.

Les facultés *motrices* sont celles par lesquelles l'âme meut les organes de son corps. Elles agissent instinctivement ou volontairement.

On appelle facultés *supérieures* celles qui résident dans l'âme comme dans leur sujet; elles sont inorganiques, et demeurent formellement dans l'âme après la mort. — Les facultés *inférieures* résident dans le composé humain; elles sont organiques, et, après la mort, n'existent plus dans l'âme que virtuellement.

II. La raison. — **Nature et objet de la raison.** — Il y a dans l'homme une faculté qui conçoit l'universel; elle est appelée *raison*, *intellect*, *entendement*, ou encore *intelligence*. — La raison saisit les objets dans leur essence, elle les conçoit comme des substances ou des accidents, comme des causes ou des effets; elle en découvre les lois, leur attribue l'unité, la vérité, la bonté, la beauté, et voit ainsi en eux quelque chose d'immatériel. La raison s'exerce aussi sur les phénomènes de l'âme, et analyse les sensations, les sentiments, les passions, les souvenirs, les images, les résolutions, etc. Elle réfléchit non seulement sur ce qui est, mais encore sur ce qui doit être, et, sous le nom de *raison pratique*, elle conçoit le bien, le devoir, la vertu, le mérite, la sanction, etc. S'élevant enfin au-dessus des choses de ce monde, toutes relatives, finies et imparfaites, elle conçoit l'absolu, l'infini, le parfait.

Principes de la raison. — Pour remplir ses fonctions diverses, la raison obéit à des principes indémonstrables, qui sont universels et nécessaires.

Dans l'ordre *spéculatif*, ou *théorique*, il est deux principes auxquels se ramènent tous les autres : 1^o le *principe d'identité*, duquel dérivent le principe de contradiction, le principe d'alternative, les axiomes logiques et les axiomes mathématiques; 2^o le *principe de raison suffisante*, duquel dérivent le principe de causalité, le principe de substance, le principe des lois et le principe de finalité. — Le principe d'identité et ses dérivés sont le fondement des sciences abstraites, dans lesquelles domine la *méthode déductive*; le principe de raison suffisante et ses dérivés sont le fondement des sciences du réel, dans lesquelles domine la *méthode inductive*.

Dans l'ordre *pratique*, la raison obéit aussi à certains principes, dont les principaux sont : la distinction du bien et du mal; l'obligation de faire le bien et d'éviter le mal; le mérite et le démérite.

Tous les principes d'ordre théorique ou pratique sont d'une évidence irrésistible. Leur négation est le renversement de la raison.

Systèmes destructeurs de la raison. — Les systèmes qui nient la raison ou en dénaturent les principes sont : l'empirisme, le kantisme, surtout le positivisme.

L'*empirisme* est la négation de la raison, en tant que faculté distincte des sens et de la conscience. Toutes nos idées, d'après ce système, ne sont que des sensations transformées; et les caractères d'universalité et de nécessité qu'ont les principes, ne viendraient que de l'habitude que nous contractons d'associer indissolublement les phénomènes qui se présentent fréquemment ensemble. L'empirisme, en méconnaissant la raison, détruit toute science.

Le *kantisme* est la négation de la valeur objective de la raison. D'après ce système, nous ne pouvons pas connaître les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes, mais seulement telles qu'elles nous apparaissent, et nous n'avons pas le droit d'affirmer que la réalité répond à ce qui apparaît. Le kantisme contredit le sens commun, engendre le scepticisme, et aboutit, par une suite d'incohérences, aux théories les plus subversives.

Le *positivisme* ne reconnaît pas d'autres sciences que les sciences positives. Il prétend que la science ne consiste qu'à observer les phénomènes sensibles, à déterminer les rapports qui existent entre eux, sans que l'esprit humain ait le droit d'aller au delà. Le positivisme est un tissu de contradictions : on y proscrit la raison, et on en fait constamment usage; on se déclare neutre sur les questions inaccessibles à la méthode expérimentale, et on professe sur l'âme et sur Dieu les doctrines les plus impies.

III. La liberté. — **Nature de la liberté.** — Par là même qu'il est un être raisonnable, l'homme est nécessairement un être libre, c'est-à-dire que la volonté n'est pas déterminée à s'attacher à un bien particulier plutôt qu'à un autre, et qu'elle a le pouvoir de choisir entre plusieurs possibilités.

Preuves de la liberté. — La liberté de l'âme est un fait d'une évidence irrésistible. On l'établit, soit directement par le témoignage de la conscience, soit indirectement par la loi morale et par le consentement universel.

La première preuve se tire du *témoignage de la conscience*. Quand l'homme agit avec réflexion, il délibère, il se détermine, et enfin il exécute. La conscience atteste que, dans la *délibération*, les motifs qui nous sollicitent n'ont pas une influence nécessitante, et qu'il est en notre pouvoir de faire triompher celui que nous voulons; elle atteste aussi que, dans la *détermination*, cet acte intérieur, appelé consentement, dépend immédiatement de la volonté; elle atteste enfin que, dans l'*exécution*, le libre arbitre intervient fréquemment pour la poursuivre, l'interrompre ou l'arrêter.

On *objecte* en vain : 1^o Que le témoignage de la conscience ne porte pas sur le libre arbitre, mais bien sur une croyance illusoire provenant de l'ignorance des causes qui nous font vouloir; 2^o Que le témoignage de la conscience n'atteste pas que dans une décision nous pourrions prendre un parti contraire, puisque de fait nous ne le prenons pas. — On répond : 1^o Plus notre ignorance des causes qui nous font vouloir serait grande, plus notre croyance à la liberté serait forte : or c'est le contraire qui a lieu; 2^o Le pouvoir de vouloir ou de ne vouloir pas est précisément la première chose que perçoit la conscience.

La loi morale nous prouve aussi que l'homme est libre. L'obligation imposée par cette loi a pour condition nécessaire l'exercice de la liberté. Si donc on nie la liberté, il faut aussi nier le devoir, la responsabilité, le mérite, la sanction; et la morale entière disparaît.

Enfin la croyance universelle du genre humain à la liberté est une preuve de son existence. Cette croyance se manifeste par le langage, par les coutumes, par les institutions sociales et politiques.

Théories qui nient la liberté. — Le fatalisme et le déterminisme soumettent notre volonté, l'un à une nécessité extérieure, l'autre à une nécessité intérieure.

Le fatalisme est vulgaire ou philosophique. — Le fatalisme vulgaire, professé par les peuples païens et par les musulmans, se fonde sur cette hypothèse que chaque événement a pour cause directe un destin aveugle et inexorable. Cette erreur méconnaît la part qui revient à l'homme dans les événements de la vie, et a pour conséquence pratique l'inaction et la paresse. — Le fatalisme philosophique est panthéiste ou théiste. Le fatalisme panthéiste prétend que nos volitions, n'étant autres que les volitions mêmes de Dieu, se produisent fatalement en nous. Le fatalisme théiste soutient que, puisque Dieu connaît de toute éternité les actes futurs de l'homme, ces actes déjà déterminés ne sont pas véritablement libres. Le panthéisme étant une absurdité, le fatalisme qui en dérive croule avec le système lui-même. Quant à l'objection que le fatalisme théiste tire de la prescience divine, on répond que cette prescience, loin de détruire notre liberté, la garantit. D'ailleurs, notre liberté et la prescience divine sont deux vérités certaines; si nous ne pouvons les concilier, cela tient à notre ignorance.

Le déterminisme soutient que les actes de notre volonté sont uniquement déterminés par des influences extérieures ou intérieures qui agissent sur elle. — Les principaux arguments des déterministes reposent, soit sur une prétendue contradiction qu'ils voient entre le libre arbitre et les sciences de la nature, soit sur la prédominance du motif le plus fort qui incline fatalement la volonté, soit sur l'influence du tempérament, du caractère, etc. On répond que les lois du monde moral sont tout à fait distinctes des lois du monde physique; que la volonté modifie les motifs par l'action qu'elle exerce sur la raison et la sensibilité; que chacun peut résister quand il le veut à son tempérament, à son caractère, à ses habitudes.

IV. Différences entre l'homme et l'animal. — La raison et la liberté font de l'homme un être vraiment supérieur. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater l'absence de ces deux facultés dans l'animal.

Absence de la raison dans l'animal. — L'animal n'a d'autre connaissance que celle qui lui vient des sens. Ses facultés cognitives ne dépassent pas la sphère du sensible, du concret et de l'individuel. L'animal ne pense pas, il n'invente rien, et il est étranger à toute idée morale et religieuse.

On objecte les industries merveilleuses des animaux, leurs finesses, leurs stratagèmes; mais autre chose est de faire tout convenablement, et autre chose de connaître la convenance. Les industries des animaux s'expliquent par la sagesse du Créateur, qui a tout disposé avec un ordre admirable, de manière que chaque animal agit suivant des procédés parfaitement appropriés à sa nature.

Absence de la liberté dans l'animal. — Étant privé de raison, l'animal est incapable de liberté. Son instinct le détermine à rechercher le bien sensible particulier, dont il a actuellement besoin. Le choix qu'il semble faire n'est

qu'une apparence de liberté, car entre plusieurs biens il se porte nécessairement à celui qui agit plus puissamment sur ses organes. — Les caractères de l'instinct sont diamétralement opposés aux caractères du libre arbitre. L'instinct est inconscient du bien qu'il poursuit, la liberté est une activité consciente de la fin qu'elle veut atteindre; l'instinct est inflexible, la liberté est sujette à l'erreur; l'instinct est stationnaire, la liberté est une source de progrès; l'instinct est uniforme, la liberté varie d'homme à homme. — L'absence de moralité dans l'animal et son asservissement à l'homme, qui se l'approprie comme une chose, sont une nouvelle preuve qu'il n'est point libre.

Le transformisme. — Les partisans du transformisme, en faisant descendre l'homme de l'animal, n'en font qu'un animal perfectionné. Ce système est en contradiction avec les principes les plus évidents de la raison. Entre la sensation et la raison, entre l'instinct et la liberté, il y a un abîme. — Il faut donc reconnaître une différence radicale entre l'homme et l'animal. La raison et la liberté font de l'homme un règne à part, le règne humain.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DIVISION DES FACULTÉS DE L'ÂME	Division suivant la diversité des actes ou des objets formels	Facultés végétaives	Elles n'ont pour objet que le propre corps. Par elles, le corps se forme, s'accroît et se conserve.	
		Facultés cognitives	Sens extérieurs : Vue, ouïe, odorat, goût, toucher.	
			Sens intérieurs	Conscience sensible, percevant les sensations actuelles. Mémoire sensible, conservant les sensations passées. Imagination, reproduisant et combinant les sensations. Estimative, discernant instinctivement l'utile et le nuisible.
	Division suivant la résidence des facultés	Facultés inférieures	Entendement	Son objet { L'universel et le nécessaire. Conscience intellectuelle. Mémoire intellectuelle. Ses opérations intellectuelles { Abstraction. Comparaison. Généralisation. Jugement. Raisonnement.
			Facultés motrices	Appétit sensitif { Il se porte vers le bien connu par les sens. Les passions. Appétit intellectif { Il se porte vers le bien connu par l'entendement. Amour du vrai, du beau, du bien.
	Division suivant la résidence des facultés	Facultés supérieures	Facultés motrices	Elles meuvent les organes du corps. Elles agissent instinctivement ou volontairement.
Facultés inférieures			Résidant dans l'âme : elles sont inorganiques. Demeurant formellement dans l'âme après la mort. Comprenant principalement la raison et la liberté. Résidant dans le composé humain : elles sont organiques. Ne demeurant que virtuellement dans l'âme après la mort. Comprenant les facultés de la vie végétative et sensitive.	

FACULTÉS SUPÉRIEURES DE L'ÂME HUMAINE	Raison	Sa nature	<ul style="list-style-type: none"> Faculté qui conçoit l'universel. Diverses dénominations : raison, entendement, intelligence. 	
		Son objet	<ul style="list-style-type: none"> Le monde des corps : leur nature, leurs qualités, leurs lois. Les phénomènes de l'âme : sensations, sentiments, passions, etc. Ce qui doit être : le bien, le devoir, la vertu, le mérite. Ce qui est au-dessus du monde créé : l'absolu, l'infini, le parfait. 	
		Ses principes	Leurs caractères	<ul style="list-style-type: none"> Ils sont universels et nécessaires. Ils sont d'une évidence irrésistible. Principe d'identité : <i>Ce qui est, est; ce qui n'est pas, n'est pas.</i>
			Ses dérivés	<ul style="list-style-type: none"> Principe de contradiction. Principe d'alternative. Axiomes logiques. Axiomes mathématiques.
		Ses principes	Ordre spéculatif	<ul style="list-style-type: none"> Ces principes sont le fondement des sciences abstraites, où domine la méthode déductive. Principe de raison suffisante : <i>Tout ce qui est a sa raison d'être.</i>
			Ses dérivés	<ul style="list-style-type: none"> Principe de causalité. Principe de substance. Principe des lois. Principe de finalité.
		Ses principes	Ordre pratique	<ul style="list-style-type: none"> Ces principes sont le fondement des sciences du réel, où domine la méthode inductive. Distinction entre le bien et le mal. Obligation de faire le bien et de fuir le mal. Mérite et démérite.
			Empirisme	<ul style="list-style-type: none"> Négation de la raison en tant que faculté distincte des sens. Nos idées ne seraient que des sensations transformées. Ce système détruit toute science.
		Ses principes	Kantisme	<ul style="list-style-type: none"> Négligence de la valeur objective de la raison. Contradictions et incohérence de ce système. Ce système engendre le scepticisme.
			Positivisme	<ul style="list-style-type: none"> Négligence de toute science en dehors des sciences positives. Contradictions manifestes qu'il entraîne. Doctrines impies sur l'âme et sur Dieu.
Liberté	Sa nature	<ul style="list-style-type: none"> Faculté essentiellement liée à la raison. Pouvoir de choisir entre plusieurs possibilités. 		
	Preuves de son existence	Témoignage de la conscience	<ul style="list-style-type: none"> Dans la délibération. Dans la détermination. Dans l'exécution. Réponse aux objections. 	
		Loi morale	<ul style="list-style-type: none"> Cette loi suppose l'exercice de la liberté. La négation de la liberté entraîne celle de la morale. 	
	Preuves de son existence	Consentement universel	<ul style="list-style-type: none"> Manifesté par le langage. — par les coutumes. — par les institutions sociales et politiques. 	

FACULTÉS SUPÉRIEURES DE L'ÂME HUMAINE	Liberté (suite)	Théories nant la liberté	Fatalisme vulgaire	<ul style="list-style-type: none"> Croyance en un destin inexorable. Professé par les peuples païens et par les musulmans. Sa fausseté. Ses conséquences. 	
			Fatalisme philosophique	Panthéiste	<ul style="list-style-type: none"> Aussi absurde que le panthéisme lui-même.
				Théiste	<ul style="list-style-type: none"> Déduction fautive de la prescience divine. Certitude de la prescience divine et de notre liberté. Impuissance de notre raison à concilier ces deux vérités.
			Fatalisme philosophique	Déterminisme	<ul style="list-style-type: none"> Son système : Il soumet entièrement la volonté aux influences extérieures ou intérieures.
				Ses faux arguments	<ul style="list-style-type: none"> Hypothèse du libre arbitre en contradiction avec les sciences de la nature. Volonté toujours entraînée par le motif le plus fort.
			Différences essentielles entre l'homme et l'animal	Absence de la raison dans l'animal	<ul style="list-style-type: none"> Limite de ses facultés cognitives. Impuissance à réaliser le plus petit progrès. Incapacité à se former la moindre idée morale. Objection tirée de leurs industries merveilleuses.
					<ul style="list-style-type: none"> Limite de ses facultés appetitives. L'animal est mu par l'instinct.
			Différences essentielles entre l'homme et l'animal	Absence de la liberté dans l'animal	<ul style="list-style-type: none"> Caractères de l'instinct : <ul style="list-style-type: none"> Inconscient. Infaillible. Stationnaire. Uniforme.
					<ul style="list-style-type: none"> Ces caractères sont opposés à ceux du libre arbitre.
			Différences essentielles entre l'homme et l'animal	Transformisme	<ul style="list-style-type: none"> Il fait descendre l'homme de l'animal. Absurdité de ce système.